

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° 14**

**Titre / AUTORISATION DE LA PRISE DE PARTICIPATION DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT (OPH) DE L'AGGLOMERATION A UNE SOCIETE CIVILE DE CONSTRUCTION - VENTE POUR L'OPERATION PREVUE SUR LES PARCELLES CY372 ETCY 414/415 SISES RUE DE PERIGNY A LA ROCHELLE**

Monsieur GRAU Antoine expose que :

***La présente délibération a pour objet d'autoriser l'Office Public de l'Habitat (OPH) de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CdA) de procéder à l'acquisition de parts sociales (estimées à hauteur de 35 % du capital social) d'une SCCV, constituée avec EDEN Promotion et URBAN STORY en vue de la construction et la vente de logements sur les parcelles CY372, CY 414 et 415 sises rue de Périgny à La Rochelle, notamment composés de 18% de logements locatifs sociaux et 20% de logements en accession à prix abordable.***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L 421-1, R. 421-3 et R.421-16, du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu ses statuts,

Vu la délibération en date du 20 novembre 2020, du Bureau de l'Office validant le lancement de l'opération prévue sur la parcelle CY 372 sur la commune de La Rochelle ;

Considérant la signature du compromis de vente le 30 décembre 2021 entre l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle avec EDEN Promotion et URBAN STORY, comportant une clause de substitution au profit de la future SCCV qui est envisagée par les membres du groupement acquéreur.

Considérant le projet de constitution d'une SCCV ayant pour objet exclusif la construction et la vente d'un ensemble immobilier sur les parcelles CY 372, CY 414 et 415 sises rue de Périgny à La Rochelle, composés notamment, de 18% de logements locatifs sociaux et 20% de logements en accession à prix abordable, correspondant à 35% de la surface de plancher.

Considérant que le programme respectera le cahier des charges en vigueur à l'Office Public de l'Habitat de l'agglomération de La Rochelle, et répondra aux démarches Bâtiments Durables en Nouvelle-Aquitaine (BDNA) et environnementale à savoir l'obtention de la Labellisation PROMOTELEC E3-C1 a minima.

Conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation, l'acquisition par l'organisme public d'habitation à loyer modéré, Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, de parts sociales dans ladite SCCV, estimée à ce stade à hauteur de 35% de son capital social, suppose l'obtention préalable de deux agréments :

- L'accord de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, collectivité territoriale de rattachement ;
- L'approbation par le Conseil d'Administration de l'OPH de la CdA de la souscription des dites-parts.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- D'approuver la participation de l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle à constituer une Société Civile de Construction-Vente pour l'opération sise rue de Périgny à La Rochelle (parcelles CY 372, 414 et 415), dont les actionnaires pressentis sont l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (35%), EDEN Promotion (45%) et URBAN STORY (20%) ;
- D'autoriser ses représentants au sein du Conseil d'Administration de l'OPH à approuver les décisions nécessaires à cette prise de participation.

Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX et M. Michel RAPHEL ne prennent pas part au vote.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Membres en exercice : 82

Nombre de membres présents : 68

Nombre de membres ayant donné procuration : 10

Nombre de votants : 78

Abstentions : 2 (Mme FLEURET-PAGNOUX et M. RAPHEL)

Suffrages exprimés : 76

Votes pour : 76

Vote contre : 0

POUR EXTRAIT CONFORME  
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION  
PAR EMPECHEMENT  
LA VICE-PRESIDENTE

Séverine LACOSTE

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE LA ROCHELLE

Date de convocation : 26/02/2021

Date de publication : 11/03/2021

Séance du 4 MARS 2021\_ Visio conférence

N° 14

**Titre / AUTORISATION DE LA PRISE DE PARTICIPATION DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT (OPH) DE L'AGGLOMERATION A UNE SOCIETE CIVILE DE CONSTRUCTION - VENTE POUR L'OPERATION PREVUE SUR LES PARCELLES CY372 ETCY 414/415 SISES RUE DE PERIGNY A LA ROCHELLE**

Sous la présidence de Monsieur Jean-François FOUNTAINE (Président),

**Membres présents** : M. Antoine GRAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Roger GERVAIS, M. Gérard BLANCHARD, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Vincent COPPOLANI, M. Jean-Luc ALGAY, M. Bertrand AYRAL, M. Guillaume KRABAL, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Stéphane VILLAIN, Mme Marie LIGONNIERE et M. Vincent DEMESTER, vice-présidents ;

M. Christophe BERTAUD, M. Patrick BOUFFET, M. Philippe CHABRIER, M. Thibaut GUIRAUD, Mme Catherine LÉONIDAS, M. Marc MAIGNÉ, Mme Marie-Gabrielle NASSIVET, Mme Marie NÉDELLEC, M. Jean-Pierre NIVET, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Didier ROBLIN, M. Pascal SABOURIN conseillers communautaires délégués ;

Mme Michèle BABEUF, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Lynda BEAUJEAN, Mme Catherine BENGUIGUI, Mme Dorothée BERGER, M. Sébastien BEROT, Mme Catherine BORDE-WOHMANN, M. Gérard-François BOURNET, M. David CARON, Mme Katherine CHIPOFF, M. Jean-Claude COSSET, Mme Viviane COTTREAU-GONZALEZ, M. Franck COUPEAU, M. Pascal DAUNIT, Mme Amaël DENIS, Mme Evelyne FERRAND, M. Pierre GALERNEAU, M. Olivier GAUVIN, M. Patrick GIAT, Mme Katia GROSDENIER, Mme Fabienne JARRIAULT, M. Didier LARELLE, M. Régis LEBAS, Mme Frédérique LETELLIER, M. Tony LOISEL, Mme Martine MADELAINE, Mme Océane MARIEL, Mme Françoise MÈNÈS, Mme Line MEODE, Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Chantal MURAT, Mme Gwendoline NEVERS, M. Patrick PHILBERT, M. Michel RAPHEL, Mme Martine RENAUD, Mme Jocelyne ROCHETEAU, M. Jean-Marc SOUBESTE, Mme Eugénie TÊTENOIRE, M. Thierry TOUGERON, Mme Marie-Céline VERGNOLLE, Mme Chantal VETTER conseillers communautaires.

**Membres absents excusés** : M. Alain DRAPEAU procuration à Mme Frédérique LETELLIER.

M. David BAUDON, Mme Chantal SUBRA procuration à M. Stéphane VILLAIN, M. Paul-Roland VINCENT procuration à M. Jean-Luc ALGAY conseillers communautaires délégués ;

M. Tarik AZOUAGH procuration à Mme Eugénie TÊTENOIRE, Mme Josée BROSSARD procuration à Mme Chantal MURAT, M. Arnaud DE CAMBOURG procuration à Mme Evelyne FERRAND, Mme Nadège DESIR procuration à M. Pascal SABOURIN, M. Didier GESLIN, Dominique GUÉGO, M. Hervé PINEAU, M. El Abbes SEBBAR procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Michel TILLAUD procuration à Mme Catherine LEONIDAS et Mme Tiffany VRIGNAUD procuration à Mme Catherine BORDE-WOHMANN, conseillers communautaires.

**Secrétaire de séance** : M. Marc MAIGNÉ